



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



3 avril 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Parcoursup : plus de candidats et de vœux confirmés pour la procédure 2020, en dépit de l'état d'urgence sanitaire

Étape classique de la procédure d'inscription dans l'enseignement supérieur via la plateforme Parcoursup, la phase de confirmation des vœux a pris fin le 2 avril 2020 à 23h59, heure de Paris. Cette phase, qui avait débuté le 13 mars dernier, permettait aux candidats inscrits sur la plateforme Parcoursup de finaliser leur dossier de candidature.

Lors de cette étape et dans le contexte de crise sanitaire actuel, les candidats ont bénéficié d'un accompagnement et d'une mobilisation d'autant plus importante de leurs professeurs principaux, des chefs d'établissements, des services académiques et des services d'orientation. Afin de minimiser autant que possible l'impact de la crise, plusieurs mesures avaient par ailleurs été prises pour renforcer l'assistance aux candidats :

- Les équipes éducatives ont veillé à prendre contact avec leurs élèves et ont multiplié les relances ciblées ;
- le service du numéro vert Parcoursup a été étendu et rendu accessible sur des plages horaires plus larges ;
- Les candidats qui n'ont pas pu fournir une pièce complémentaire demandée dans le temps imparti ont eu la possibilité de mettre dans leur dossier des attestations sur l'honneur.

Comme les années précédentes, les confirmations des vœux se sont intensifiées dans les derniers jours et les dernières heures de la procédure. A cet égard, les données enregistrées cette année par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation montrent une progression globale du taux de confirmation par rapport à 2019, de près de 2 points. Pour l'édition 2020, 658 039 élèves de terminale générale, professionnelle ou technologique ont confirmé au moins un vœu.

En complément, afin de permettre aux candidats qui auraient rencontré des difficultés liées au contexte sanitaire actuel (difficultés de connexion, absence d'équipement adéquat, etc.) de ne pas être pénalisés, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse et Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ont demandé aux recteurs de prêter dans les prochains jours une attention particulière aux situations des lycéens et étudiants qui n'auraient pu confirmer leurs vœux dans le temps imparti. Les candidats qui n'ont pas pu le faire pourront confirmer leurs vœux dans les prochains jours. Les services d'assistance Parcoursup resteront ainsi mobilisés pour prendre en compte la situation spécifique de ces candidats.

Après cette phase de confirmation, l'examen des candidatures sera réalisé pendant les mois d'avril et mai par les établissements de l'enseignement supérieur qui apporteront des réponses aux candidats à partir du 19 mai 2020.

Les ministres tiennent à saluer le travail et la mobilisation exemplaires des chefs d'établissement et des équipes éducatives et d'orientation qui, dans le contexte de crise épidémique, sont pleinement engagés dans leurs missions d'accompagnement.

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

01 55 55 30 10

spresse@education.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

01 55 55 99 12 / 86 90

presse-mesri@recherche.gouv.fr